

TARIFS HT validés en Assemblée Générale du 7 décembre 2023 en application du Règlement Intérieur à l'usage des adhérents

NOUVEL ADHERENT

PER CAPITA par salarié	130€	Annuel
FRAIS ADHESION	35€	A l'adhésion

ENTREPRISE ADHERENTE

PER CAPITA par salarié	130€	Annuel
NOUVEL ENTRANT par salarié		
• 1er Trimestre	130€	Annuel
• 2ème Trimestre	90€	Annuel
• 2ème Semestre	65€	Annuel
CONTRIBUTION FORFAITAIRE en l'absence de personnel déclaré	35€	Annuel
SURVEILLANCE Interimaires <i>par l'entreprise utilisatrice</i>	65€	A la prestation
SUIVI Travailleurs Temporaires <i>par l'agence d'emploi</i>	105€	A la prestation
SALARIE ELOIGNE	130€	A la prestation

TARIFS COMPLÉMENTAIRES

ABSENCE A L'EXAMEN	70€	Par absence
SUIVI DATR Suivant convention EDF		A la prestation
SURVEILLANCE COMPLÉMENTAIRE	65€	A la prestation
PENALITE	10%	Sur les sommes dues

AFFILIÉ

FRAIS AFFILIATION	35€	A l'affiliation
AUTO-ENTREPRENEUR	130€	A la prestation
ARTISAN OU INDEPENDANT	130€	A la prestation